4<sup>e</sup> séance, 17<sup>e</sup> année

Province de Québec Commission scolaire des Navigateurs Saint-Romuald

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 9 décembre 2014, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Saint-Romuald, sous la présidence de monsieur François Caron.

### Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif

Monsieur Michel Bédard, commissaire

Madame Lynda Bilodeau, commissaire

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

### Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale

Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs

### 1.0 **PRÉLIMINAIRES**

### 1.1 Recueillement

### 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 9 décembre 2014 ouverte à 17 h 32.

### Vérification de la légalité de la séance

# 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi sur l'instruction publique.

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum

CE-14-15-027

1453

- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 septembre 2014
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public

### 2.0 Décisions

- 2.1 Adoption du processus pour la mise en candidature à la viceprésidence du comité exécutif
- 2.2 Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection
- 2.3 Désignation de deux (2) scrutatrices ou scrutateurs
- 2.4 Élection à la vice-présidence du comité exécutif
- 2.4.1 Mise en candidature pour l'élection à la vice-présidence du comité exécutif
- 2.4.2 Clôture de la période des mises en candidature
- 2.4.3 Nomination de la vice-présidente ou du vice-président du comité exécutif
- 2.4.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection à la viceprésidence du comité exécutif
- 2.5 Affiliation et délégation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2014-2015
- 2.6 Adhésion au CNAR-03-12 pour 2015-2016
- 2.7 Installation d'un enseigne sur le terrain du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs, du Centre de formation professionnelle de Lévis, du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds et du Centre de formation en montage de lignes Adjudication de contrat
- 2.8 Centre national de conduite d'engins de chantier Achat de cinq tractions pour machineries lourdes Adjudication de contrat
- 2.9 Projets de rénovations majeures Adjudication de contrats de services professionnels
- 2.10 Projet d'agrandissement du Centre national de conduite d'engins de chantier – Adjudication de contrats de services professionnels
- 2.11 Concession de services alimentaires Adjudication de contrat de services professionnels
- 2.12 Centre de formation en montage de lignes Achat de deux camions tarières Adjudication de contrat
- 2.13 Mandat de caractérisation des matériaux contenant de l'amiante Adjudication de contrat

### 3.0 Information

3.1 Liste des chèques émis

### 4.0 Questions diverses

4.1 Questions et messages des commissaires

### 5.0 Levée de la séance

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 septembre 2014

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 septembre 2014 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 5 décembre 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

CE-14-15-028

# CE-14-15-029

SG

### Procès-verbal du comité exécutif Commission scolaire des Navigateurs

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 septembre 2014 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 1.6 Correspondance

Aucune correspondance

### 1.7 Interventions du public

Aucune intervention

### **DÉCISIONS** 2.0

Adoption du processus pour la mise en candidature à la viceprésidence du comité exécutif

ATTENDU les articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE le mode de mises en candidature et d'élection à la vice-présidence du comité exécutif soit le suivant :

### 1.0 MODE DE MISES EN CANDIDATURE

- 1.1 La mise en candidature se fait sur une proposition d'un membre du comité exécutif.
- 1.2 Une proposition d'un membre du comité exécutif clôture les mises en candidature.
- 1.3 A la fin de la période de mises en candidature, dans l'ordre inverse des propositions, la présidente ou le président d'élection demande à chacun des commissaires proposés si elle ou il accepte d'être mis(e) en candidature.
- 1.4 S'il n'y a qu'une seule personne qui accepte d'être mise en candidature, la présidente ou le président d'élection déclare celle-ci élue et le processus d'élection à la vice-présidence du comité exécutif est terminé.
- 1.5 S'il y a plus d'une personne qui accepte d'être mise en candidature, la présidente ou le président d'élection invite chacune d'elle, dans l'ordre de leur nomination, à faire un court exposé de cinq (5) minutes maximales de leur vision du rôle à la vice-présidence du comité exécutif.
- 1.6 La présidente ou le président d'élection organise ensuite le processus de votation.

### 2.0 PROCESSUS DE VOTATION POUR L'ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

- 2.1 Le vote s'effectue par scrutin secret.
- 2.2 S'il n'y a que deux (2) candidats, la présidente ou le président d'élection déclare élu celui qui obtient la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote.
- 2.3 S'il n'y a que deux (2) candidats, lors du processus de votation, et qu'aucun des candidats n'obtient la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote, la présidente ou le président d'élection organise un nouveau tour de scrutin.
- 2.3 S'il y a trois (3) candidats ou plus, lors du processus de votation, la présidente ou le président d'élection déclare élu la personne qui

obtient la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote. Le processus d'élection à la vice-présidence comité exécutif est terminé.

- 2.4 S'il y a trois (3) candidats ou plus, lors du processus de votation, et qu'aucun de ces candidats n'obtient la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote, celui qui a obtenu le moins de votes est éliminé et la présidente ou le président d'élection procède à un nouveau tour de scrutin.
- 2.6 S'il y a égalité des voix entre les personnes ayant obtenu le moins de votes, la présidente ou le président d'élection procède à un nouveau scrutin entre ces personnes et la personne qui obtient la majorité des voix des membres présents et ayant le droit de vote est celle qui est retenue pour poursuivre le processus pour un nouveau scrutin secret.
- 2.7 Si à l'issue du 2<sup>e</sup> tour de scrutin, l'égalité persiste, la présidente ou le président d'élection demande au président du comité exécutif d'exercer son vote prépondérant et la présidente ou le président d'élection déclare élue la personne favorisée par le vote prépondérant du président du comité exécutif et le processus d'élection à la vice-présidence du comité exécutif est terminé.

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 2.2 Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** madame Esther Lemieux soit nommée présidente d'élection pour l'élection à la vice-présidence du comité exécutif.

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 2.3 Désignation de deux (2) scrutatrices ou scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** monsieur Bertin Fillion et monsieur Benoit Langlois soient désignés scrutateurs aux fins de l'élection à la vice-présidence du comité exécutif.

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 2.4 Élection à la vice-présidence du comité exécutif

# 2.4.1 Mise en candidature pour l'élection à la vice-présidence du comité exécutif

 ${f IL}$   ${f EST}$   ${f PROPOSE}$   ${f PAR}$  madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE madame Pascale Bélanger soit mise en candidature pour le poste à la vice-présidence du comité exécutif.

# IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE monsieur Michel Bédard soit mis en candidature pour le poste à la vice-présidence du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE monsieur François-Yves Dubé soit mis en candidature pour le poste à la vice-présidence du comité exécutif.

CE-14-15-030 SG

CE-14-15-031 SG

# IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE madame Lynda Bilodeau soit mise en candidature pour le poste à la vice-présidence du comité exécutif.

Madame Lynda Bilodeau refuse sa mise en candidature. Monsieur François-Yves Dubé accepte. Monsieur Michel Bédard refuse sa mise en candidature. Madame Pascale Bélanger accepte.

### 2.4.2 Clôture de la période des mises en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la période des mises en candidature pour le poste à la viceprésidence du comité exécutif soit close.

### ADOPTÉE à l'unanimité

2.4.3 Nomination de la vice-présidente ou du vice-président du comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE madame Pascale Bélanger soit nommée vice-présidente du comité exécutif à compter du 9 décembre 2014.

### ADOPTÉE à l'unanimité

2.4.4 Destruction des bulletins de vote de l'élection à la viceprésidence du comité exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE les bulletins de vote utilisés pour l'élection à la viceprésidence du comité exécutif soient détruits.

### ADOPTÉE à l'unanimité

2.5 Affiliation et délégation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2014-2015

**ATTENDU** l'importance qu'occupe le sport étudiant dans l'ensemble des activités éducatives de la Commission scolaire des Navigateurs;

**ATTENDU** le taux élevé de participation de nos élèves aux rencontres sportives régionales et la qualité de cette participation;

**ATTENDU** le bien-fondé de l'affiliation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) et les avantages que la commission scolaire en retire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE, pour l'année 2014-2015, la Commission scolaire des Navigateurs paie son adhésion en fonction de sa clientèle officielle en date du 30 septembre 2014, pour un montant approximatif de 4 300 \$, à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA);

CE-14-15-032 SG

CE-14-15-033 SG

CE-14-15-034 SG

CE-14-15-035 SEJ

QUE le comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs mandate madame Joanne Beaumont, pour le secondaire, et madame Natalie Beaulieu, pour le primaire, à titre de déléguées auprès de la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA).

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 2.6 Adhésion au CNAR-03-12 pour 2015-2016

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12);

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer notre adhésion au CNAR-03-12;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs participe, pour l'année 2015-2016, aux négociations des achats regroupés de la région 03-12 et adhère au CNAR-03-12;

QUE la directrice générale, madame Esther Lemieux, soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion au Comité de négociation des achats regroupés 03-12 alors que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

2.7 Installation d'un enseigne sur le terrain du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs, du Centre de formation professionnelle de Lévis, du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds et du Centre de formation en montage de lignes – Adjudication de contrat

ATTENDU le budget provenant de chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle;

**ATTENDU** que la mise en commun de la démarche permet une homogénéité ainsi que l'obtention de meilleurs prix par enseigne;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation #INV141030-14 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions auprès de quatre entreprises pour la fabrication et l'installation d'un enseigne sur le terrain du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs, du Centre de formation professionnelle de Lévis, du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds et du Centre de formation en montage de lignes;

**ATTENDU** les résultats dudit appel d'offres à la suite de l'ouverture des soumissions effectuée le 13 novembre 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Lettrapub inc. le contrat pour la fabrication et l'installation d'un enseigne sur le terrain du Centre d'éducation des adultes des Navigateurs, du Centre de formation professionnelle de Lévis, du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds et du Centre de formation en montage de lignes, au montant de 52 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

CE-14-15-036 SRM

CE-14-15-037 SRM

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 2.8 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de cinq tractions pour machineries lourdes – Adjudication de contrat

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation #INV140902-09 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour l'achat de cinq tractions pour machineries lourdes;

**ATTENDU** l'ouverture de soumissions réalisée le 26 septembre 2014 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur André Paradis, directeur au Centre national de conduite d'engins de chantier;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Équipement SMS le contrat pour l'achat de cinq tractions pour machineries lourdes, au montant de 77 460,42 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres sur invitation;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 2.9 Projets de rénovations majeures – Adjudication de contrats de services professionnels

**ATTENDU** que les membres du conseil des commissaires ont constitué un comité de sélection pour le choix des firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour des travaux de rénovations majeures sur plusieurs des immeubles de la Commission scolaire des Navigateurs;

**ATTENDU** l'appel de candidatures de services professionnels #140821-05;

**ATTENDU** les offres reçues le 17 septembre 2014, tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif;

**ATTENDU** l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par la commission scolaire;

**ATTENDU** que la commission scolaire prévoit obtenir du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport des allocations supplémentaires pour des travaux de rénovations majeures dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien »;

**ATTENDU** que dans le cadre de l'utilisation du budget d'immobilisations, la commission scolaire doit confier des mandats pour la réalisation de divers projets de rénovations;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement en résultant, de retenir les firmes suivantes, à savoir :

CE-14-15-038 SRM

CE-14-15-039 SRM

### TRAVAUX D'ARCHITECTURE

### Lot 1:

École du Grand-Fleuve - Pavillon du Méandre :

- Remplacement partiel de la maçonnerie et des fenêtres Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Lévis :

- Remplacement complet de la maçonnerie

École de l'Auberivière

- Remplacement partiel de la maçonnerie

École des Moussaillons

- Remplacement partiel des portes et des fenêtres

### À: Robitaille Larouche Déry architectes

### Lot 2:

École secondaire les Etchemins:

- Remplacement partiel de la toiture

École de la Clé-du-Boisé:

Remplacement complet de la toiture

Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Saint-Romuald :

- Remplacement complet de la toiture

École du Chêne

- Remplacement des tablettes de fenêtres

### À: AC /a Architecture inc.

### Lot 3:

École du Boisé:

- Remplacement complet de la toiture

École secondaire Guillaume-Couture :

- Réfection partielle de la maçonnerie

École Sainte-Marie :

- Remplacement partiel de la toiture

École Sainte-Hélène:

- Réfection partielle des cages d'escalier intérieures

### À: Diane Gervais Architecte

### Lot 4:

École La Mennais:

Réfection des quatre salles de toilettes

École Pointe-Lévy:

- Réfection des trois salles de toilettes

École de la Clé-d'Or

Réfection de deux salles de toilettes

École Saint-Louis-de-France

- Réfection de deux salles de toilettes

### À : Bilodeau Baril Associés Architecte

### TRAVAUX EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STRUCTURE

### Lot 5:

École de la Ruche

- Réfection du stationnement, débarcadère d'autobus et de la cour d'école

École de la Source

Réfection du stationnement

Divers établissements

- Travaux de diverses natures en structure et aménagement extérieur à être déterminés pendant la durée du mandat.

À: Les Services exp inc.

### TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

### Lot 6:

Divers établissements

À: R.D. Technologies inc. Experts conseils

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate les firmes :

- Robitaille Larouche Déry architectes
- AC /a Architecture inc.
- Diane Gervais Architecte
- Bilodeau Baril Associés Architectes en travaux d'architecture
- Les Services exp inc. en aménagement extérieur et structure
- R.D. Technologies inc. Experts conseils en travaux de mécanique et d'électricité

pour la réalisation des plans et devis des travaux de rénovations majeures aux établissements décrits en préambule, sous réserve de l'obtention des allocations budgétaires requises, ces firmes ayant obtenu le meilleur classement à la suite de l'analyse effectuée par le comité de sélection mandaté à cet effet tel qu'il appert aux documents soumis à l'attention des membres du comité exécutif;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

Les membres du comité exécutif demandent de préciser que l'adjudication de contrats des services professionnels est sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant à la demande d'ajout d'espace.

2.10 Projet d'agrandissement du Centre national de conduite d'engins de chantier – Adjudication de contrats de services professionnels

ATTENDU que le dirigeant d'organisme a constitué un comité de sélection pour le choix des firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour le projet d'agrandissement du Centre national de conduite d'engins de chantier;

**ATTENDU** l'appel de candidatures de services professionnels #141017-13;

**ATTENDU** les offres reçues le 13 novembre 2014, tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif;

**ATTENDU** l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par le dirigeant d'organisme;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection, découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement en résultant, de retenir les firmes suivantes, à savoir :

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

À: Robitaille Larouche Déry Architectes

TRAVAUX EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STRUCTURE À : Cima Québec + S.E.N.C.

TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ À : Tetra Tech QB inc.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

CE-14-15-040 SRM Rescindee le 10 maus 2015 # CE-14-15-067

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate les firmes sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant à l'ajout d'espace:

- Bilodeau Baril Associés Architectes en travaux d'architecture
- Cima Québec + S.E.N.C. en aménagement extérieur et structure
- Tetra Tech QB inc. en travaux de mécanique et d'électricité

pour la réalisation des plans et devis des travaux d'agrandissement au Centre national de conduite d'engins de chantier, ces firmes ayant obtenu le meilleur classement à la suite de l'analyse effectuée par le comité de sélection mandaté à cet effet tel qu'il appert aux documents soumis à l'attention des membres du comité exécutif sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant à l'ajout d'espace;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 2.11 Concession de services alimentaires – Adjudication de contrat de services professionnels

**ATTENDU** l'offre de service soumise à l'attention du directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, concernant un mandat « d'accompagnement au processus d'appel d'offres et de sélection en matière de concession d'alimentation », par WSP Canada inc., tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif;

ATTENDU l'analyse de l'offre reçue par la direction des Services des ressources matérielles;

# IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs mandate la firme WSP Canada inc. à réaliser un mandat « d'accompagnement au processus d'appel d'offres et de sélection en matière de concession d'alimentation », pour des honoraires de 10 150 \$, excluant les taxes, et autres frais selon les exigences du dossier;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 2.12 Centre de formation en montage de lignes – Achat de deux camions tarières - Adjudication de contrat

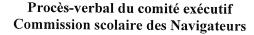
**ATTENDU** l'appel d'offres public du 10 juin 2013 pour l'acquisition de deux camions tarières usagés # 130610-53 – Achat de deux camions tarières usagés;

**ATTENDU** qu'aucun soumissionnaire n'a déposé de soumission pour ledit appel d'offres;

**ATTENDU** le deuxième appel d'offres public du 10 octobre 2013 pour l'acquisition de deux camions tarières usagés # 130910-03 – Achat de deux camions tarières usagés;

CE-14-15-041 SRM

CE-14-15-042 SRM



**ATTENDU** qu'aucun soumissionnaire n'a déposé de soumission lors de ce deuxième processus d'appel d'offres pour l'acquisition de deux camions tarières usagés;

**ATTENDU** qu'un contrat peut être conclu de gré à gré en conformité avec l'article 13 (4) de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, et ce, après autorisation du dirigeant d'organisme;

ATTENDU l'autorisation obtenue de la part du dirigeant d'organisme;

**ATTENDU** que les deux camions ont été achetés par la direction du Centre de formation en montage de lignes le 27 octobre 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs entérine l'achat de gré à gré à l'entreprise Altec Industries Ltd. pour l'acquisition de deux camions tarières usagés pour le Centre de formation en montage de lignes, au montant de 223 714 \$ excluant les taxes, le tout conformément au résultat de la négociation entre la direction du Centre de formation en montage de lignes et de ladite entreprise;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

# 2.13 Mandat de caractérisation des matériaux contenant de l'amiante – Adjudication de contrat

**ATTENDU** les nouvelles dispositions réglementaires relatives à la gestion sécuritaire de l'amiante qui sont en vigueur au Québec (*Règlement sur la santé et sécurité au travail*, chapitre S-2.1, r. 13);

**ATTENDU** l'appel d'offres public SAR440-2014/787377 - Service de caractérisation de matières susceptibles de contenir de l'amiante coordonné par le Centre collégial des services regroupés (CCSR);

**ATTENDU** le résultat dudit appel d'offres par lequel la firme WSP Canada inc. est l'adjudicataire du lot 3 auquel la Commission scolaire des Navigateurs faisait partie;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate la firme WSP Canada inc. à réaliser un mandat « de caractérisation des matériaux contenant de l'amiante » pour un montant maximum de 178 864,25 \$ excluant les taxes, le tout conformément aux exigences du dossier;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

### ADOPTÉE à l'unanimité

### 3.0 INFORMATION

# 3.1 Liste des chèques émis - Information

Du 11 août 2014 au 17 octobre 2014 (Chèques portant les numéros 172635 à 174 802)

La liste des chèques émis a été déposée dans l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

CE-14-15-043 SRM

### 4.0 **QUESTIONS DIVERSES**

# Questions et messages des commissaires

Quelques membres du comité exécutif demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

CE-14-15-044

### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 21.

ADOPTÉE à l'unanimité

François Caron

Président

Guylaine Giguère, avocate

Secrétaire générale